



1. LES ACTIVITÉS DU TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS

- **LE TRANSPORT RÉGULIER CONVENTIONNÉ :**
services scolaires, lignes régulières régionales, départementales ou intercommunales qui desservent plus de 15 000 communes
- **LE TRANSPORT À LA DEMANDE :**
services "souples" intervenant en complémentarité du transport par autocar, par exemple dans une zone moins dense ou en besoin d'une desserte plus fine.
- **LE TRANSPORT INTERNATIONAL :**
lignes internationales longue distance.
- **LE TRANSPORT OCCASIONNEL ET TOURISTIQUE :**
circuits "à la place" ou collectifs, déplacements d'associations culturelles ou sportives, séjours linguistiques, circuits découvertes, séjours de plusieurs jours en France ou à l'étranger.
- **LES SERVICES LIBREMENT ORGANISÉS**
lignes régulières nationales ("cars Macron").
- **LE COVOITURAGE COURTE ET LONGUE DISTANCE.**

2. POIDS ÉCONOMIQUE DU TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS

2 692

établissements avec salariés
au 31 décembre 2023
(artisans, PME et groupes).
Source : Rapport OPTL 2024.

66 117



autocars au 1er janvier 2024.
Source : SDES - RSVERO.

8 milliards

d'euros de CA en 2022
pour les entreprises de transport.

3,8%
en 2023

Part modale du transport
en autocars par rapport
à l'ensemble des transports
intérieurs de voyageurs.
(SDES - chiffres clés des transports 2025)

1,9 million

d'élèves sont transportés
chaque jour pour se rendre
dans leur établissement
scolaire.

Sources : CEREMA – ANATEEP.

75%
en 2023

des voyages scolaires éducatifs
et séjours en colonies
de vacances sont effectués
en autocar.
Source : l'Office

3. POIDS SOCIAL DU SECTEUR

Le transport routier de voyageurs forme et recrute chaque année plusieurs milliers de salariés. Ces emplois de proximité sont non délocalisables. Véritable acteur économique de poids, c'est un maillon incontournable de l'intermodalité.

105 040

salariés dont
80 % des embauches
en CDI en 2023.

83 %



des salariés
sont des conducteurs
(soit 87 438 conducteurs).

L'âge moyen
des salariés est de

51 ans



17 760

offres ont été
déposées à France
Travail en 2023.

85 %

des projets de recrutement
se concentrent
sur les conducteurs.

25 %

des postes de conduite sont occupés
par des femmes
(soit 21 860 conductrices).

13 194

titres professionnels, conducteur transport routier
interurbain de voyageurs délivrés en 2023.

Source : Rapport OPTL 2024.



4. DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENTS DES CONDUCTEURS

Selon le baromètre FNTV du dernier trimestre 2024, les ressources humaines demeurent tendues dans le secteur du transport routier de voyageurs mais la pénurie est moins forte.



- Vacances de postes de conducteurs scolaires : toujours préoccupante, cette situation touche 52% des répondants.
- Pourcentage de postes de conducteurs vacants : en moyenne, il est de 6%.
- Problèmes de recrutement de conducteurs : 51% des répondants sont désormais confrontés à des difficultés de recrutement de conducteurs à temps plein et 68% à temps partiel.
- Taux d'absentéisme : il est à 5%. 26% des établissements voient leur capacité affectée à s'engager dans des appels d'offres ou des contrats.

5. LES "CARS MACRON" OU SERVICES LIBREMENT ORGANISÉS (SLO)

La Loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques (Loi Macron) du 6 août 2015, autorise les autocaristes à transporter librement des passagers sur de longues distances en France.

BILAN

2 446

emplois directs (ETP).

Depuis l'ouverture
du marché en août 2015,
plus de **57 millions de voyageurs**
ont été transportés par les autocars SLO.

Entre 8,8 et 10,5 millions
de passagers transportés en 2023.

Entre 62% et 70%
de taux d'occupation moyen.